

2016-04-11

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11^e jour du mois d'avril 2016 à 19h30 à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseiller absent : Martin Meilleur, conseiller #1

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2016-04-11-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 mars 2016
 - 3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 21 mars 2016
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Reddition de comptes dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2015
 - 6.2 Soumission déposée par Charlebois et Gratton, CPA inc. Pour l'audit et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016
 - 6.3 Soumissions pour abat-poussière
 - 6.4 Soumissions pour les travaux sur la rue de la Forge et la Côte à Favier dans le cadre du programme TECQ 2014 à 2018
 - 6.5 Affichage de candidature pour les postes de chef d'équipe voirie et journalier / chauffeur
 - 6.6 Affichage de candidature pour le poste d'adjoint(e) administratif(ve)
 - 6.7 Soumission pour un tracteur
 - 6.8 Soumission pour un tracteur à gazon
 - 6.9 Avis d'abandon de statut de chemin
 - 6.10 Demande d'augmentation de la marge de crédit
 - 6.11 Règlement numéro 184 modifiant le règlement 158 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1
 - 6.12 Publicité guide touristique Ballade au cœur de la Petite Nation
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 mars 2016
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Covoiturage Outaouais
- 11.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 mars 2016

R2016-04-11-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 mars 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Adoption de la séance extraordinaire du 21 mars 2016

R2016-04-11-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorna Graham

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 21 mars 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Reddition de comptes dans le cadre d'aide à l'entretien du réseau local pour l'année 2015

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 43 998.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Pour ces motifs

R2016-04-11-04 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la municipalité de Namur informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Soumission déposée par Charlebois et Gratton, CPA inc. pour l'audit et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016

ATTENDU que le vérificateur comptable Daniel Charlebois, ca, a déposé une soumission pour la vérification et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 ainsi que la production de la déclaration fiscale fédérale T-2 pour la même période ;

ATTENDU que le mandat de vérification serait effectué en deux étapes : vérification intérimaire effectuée entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre et vérification de fin d'année effectuée entre le 15 janvier et le 15 mars.

ATTENDU que les honoraires sont de l'ordre de 8 550 \$ pour le premier mandat et de 300 \$ pour le second auxquels seront ajoutées les différentes taxes en vigueur lors de la prestation des services du vérificateur comptable ;

R2016-04-11-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE monsieur Daniel Charlebois de Charlebois et Gratton, CPA inc., soit mandaté pour effectuer la vérification et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 ainsi que la préparation de la déclaration fiscale fédérale T-2 pour la même période.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Soumissions pour abat-poussière

ATTENDU que trois soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'épandage d'environ 22000 litres d'abat poussière :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Multi Routes inc : | Prix au litre : 0.329 \$ taxes en sus |
| 2. Calclo : | Prix au litre : 0.335 \$ taxes en sus |
| 3. Les Entreprises Bourget inc : | Prix au litre : 0.299 \$ taxes en sus |

R2016-04-11-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la soumission de Les entreprises Bourget inc. soit retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Soumissions pour les travaux sur la rue de la Forge et la Côte à Favier dans le cadre du programme TECQ 2014 à 2018

ATTENDU qu'un devis spécial pour les travaux sur la rue de la Forge et la Côte à Favier a été préparé par l'ingénieure de la MRC de Papineau :

ATTENDU que c'est travaux consiste au rechargement granulaire, remplacement de ponceaux et pavage de la rue de la Forge et de la Côte à Favier;

ATTENDU que l'affichage de l'appel d'offres a été fait dans les journaux locaux ainsi que sur le site gouvernemental du SE@O;

ATTENDU que neuf soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour les travaux sur la rue de la Forge et la Côte à Favier;

- | | |
|--|----------------------------|
| | 304 429.00 \$ taxes en sus |
| 2. Pronex Excavation inc. | 269 370.38 \$ taxes en sus |
| 3. Construction Edelweiss inc. | 220 756.22 \$ taxes en sus |
| 4. Pavage Inter Cité (130247 Canada inc.) | 259 699.60 \$ taxes en sus |
| 5. Uniroc construction inc. | 204 374.60 \$ taxes en sus |
| 6. Excavasphalte (6422845 Canada inc.) | 278 239.34 \$ taxes en sus |
| 7. Gestco Infrastructures | 274 988.10 \$ taxes en sus |
| 8. Les Constructions et Pavage Jeskar inc. | 326 410.50 \$ taxes en sus |
| 9. Eurovia Québec Construction inc. | 233 488.20 \$ taxes en sus |

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé pour étudier les soumissions ;

ATTENDU que suite à la vérification des soumissions et que la plus basse est conforme au devis :

R2016-04-11-07 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE le comité de sélection recommande la soumission de Uniroc Construction inc.

QUE le conseil municipal de Namur retienne les services de la compagnie Uniroc Construction inc. au prix précité pour effectuer les travaux de la rue de la Forge et de la Côte à Favier tel que recommandé par le comité de sélection retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Affichage de candidature pour les postes de chef d'équipe voirie et journalier / chauffeur

ATTENDU qu'un poste de chef d'équipe pour la voirie ainsi que poste de journalier / chauffeur s'impose pour répondre au besoin de la municipalité ;

ATTENDU que ces postes seront des postes permanents ;

R2016-04-11-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QU'un appel de candidatures pour les postes ci-haut mentionnés soit affiché dans les journaux locaux ainsi que sur le site d'emploi Québec

Adoptée à l'unanimité

6.6 Affichage d'un poste d'adjoint(e) administratif(ive)

ATTENDU que l'employé 13-002 a remis sa démission au conseil de la municipalité de Namur ;

R2016-04-11-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le conseil autorise la directrice générale à enclencher le processus en vue de l'embauche d'un(e) adjoint(e) administratif(ive) pour le service administratif. Ce poste est permanent et à raison de 32.5 heures par semaine ;

QU'une offre d'emploi paraisse dans le journal "La Petite Nation".

Adoptée à l'unanimité

6.7 Soumissions pour l'achat d'un tracteur

ATTENDU que la municipalité de Namur a fait parvenir une invitation écrite auprès de 2 fournisseurs :

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour un tracteur ;

ATTENDU que l'ancien tracteur de la municipalité sera donné en échange (montant à confirmer par le fournisseur)

- Groupe JDL-Lague – Mirabel : Prix 57 050.00\$, taxes non applicables
- J-René Lafond inc. : Prix 49 053.00\$, taxes non applicables

R2016-04-11-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la soumission de J-René Lafond inc. soit retenue au prix précité moins le montant en échange pour l'ancien tracteur.

QUE monsieur Gilbert Dardel, maire et/ou madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer les documents en conséquence.

Adoptée à la majorité

6.8 Soumissions pour l'achat d'un tracteur à gazon

ATTENDU que la municipalité de Namur a demandé à deux (2) fournisseurs de soumissionner pour un tracteur à gazon moteur de 22 forces avec lames de 42 pouces ;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour un tracteur à gazon ;

ATTENDU que l'ancien tracteur de la municipalité sera donné en échange (montant à confirmer par le fournisseur)

- Lou-Tec Mont-Tremblant Prix : 3 400.00\$, taxes en sus
- Les équipements Saint-André inc. Prix : 2 2280.00\$, taxes en sus

R2016-04-11-11 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la soumission de Les équipements Saint-André inc. soit retenue au prix précité.

Adoptée à l'unanimité

6.9 Avis d'abandon de statut de chemin

ATTENDU que suite à la modification du tracé du chemin Boileau en 1990 qui traversait à l'époque le territoire de la municipalité de Namur des parcelles inutilisées de cet ancien chemin acquises par le ministère dans le cadre de ces travaux ont été laissées à l'abandon :

ATTENDU que la municipalité est devenue propriétaire de cet ancien chemin aux termes d'un avis d'abandon publié dans la Gazette officielle en mil neuf cent soixante-six (1966) par le Ministère des Transports. Conformément à la Loi, cet abandon transférait la propriété de ces parcelles désaffectées et autorisait la municipalité à en disposer ;

R2016-04-11-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le conseil municipal de Namur demande le statut d'abandon de chemin pour la parcelle dont le numéro de lot rénové est le 4 963 232;

Adoptée à l'unanimité

6.10 Demande d'augmentation de la marge de crédit

ATTENDU que la municipalité de Namur fait affaire avec la Caisse populaire Desjardins de la Petite-Nation, folio 303360, pour toutes ses transactions financières ;

ATTENDU que la marge de crédit à la Caisse populaire Desjardins de la Petite-Nation est actuellement à 492 120 \$;

ATTENDU que la municipalité nécessite des liquidités supplémentaires pour supporter le fonds de roulement lors des travaux de la programmation du TECQ 2014 - 2018;

R2016-04-11-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QU'une demande soit adressée à la Caisse populaire Desjardins de la Petite-Nation pour augmenter la marge de crédit à 600 000 \$;

QUE monsieur Gilbert Dardel, maire et madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer les documents en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

6.11 Règlement numéro 184 modifiant le règlement numéro 158 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

R2016-04-11-14 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement numéro 158 est remplacé par le suivant :

« À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ. »

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.12 Publicité guide touristique Balade au cœur de la Petite Nation

ATTENDU que le guide touristique Ballade au cœur de la Petite Nation est présentement en préparation pour l'année 2016-2017 ;

ATTENDU que ce cahier permet une visibilité à la municipalité ;

R2016-04-11-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE la municipalité s'annonce dans ce guide touristique au montant de 250.00\$ plus taxes

Adoptée à l'unanimité

7 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2016 totalisant un montant de 59 396.31\$.

R2016-04-11-16 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 59 396.31\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens, certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses projetées par le conseil municipal

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

8 Seconde période de l'assistance

9 Varia

10 Correspondances diverses

10.1 Covoiturage Outaouais

11 Levée de la séance

R2016-04-11-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE la séance soit et est levée à 20h15

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel,
maire

Cathy Viens, Directrice générale,
Secrétaire-trésorière